

Conseil des gouverneurs Conférence générale

GOV/2019/36-GC(63)/15

5 août 2019

Distribution générale

Français

Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

Point 23 a) de l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale
(GC(63)/1 et Add.1)

Personnel

Composition de l'effectif du Secrétariat de l'Agence

Rapport du Directeur général

Résumé

- L'objet du présent document est de communiquer, conformément à la section A de la résolution GC(61)/RES/15, adoptée par la Conférence générale le 21 septembre 2017, des informations sur les mesures prises pour mettre en œuvre cette résolution ainsi que des données statistiques sur la composition du personnel de la catégorie des administrateurs au Secrétariat. Le présent rapport couvre la période allant du 1^{er} juin 2017 au 1^{er} juin 2019.

Recommandation

- Il est recommandé que le Conseil des gouverneurs examine le présent rapport, en prenne note et le soumette pour examen à la Conférence générale.

Personnel

Composition de l'effectif du Secrétariat de l'Agence

Rapport du Directeur général

A. Introduction

1. Le présent rapport fournit des données ayant trait au personnel occupant des postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur inscrits au tableau des effectifs – personnel défini comme l'ensemble des personnes qui ont été nommées conformément aux procédures standard de recrutement, qui sont payées par des fonds provenant du budget ordinaire et qui ont un contrat de durée déterminée d'un an ou plus. Il comprend des informations sur le nombre de fonctionnaires occupant un poste inscrit au tableau des effectifs, par grade et par nationalité. Il comprend aussi des informations sur les consultants employés au titre d'un contrat de louage de services, qui sont financés par le budget ordinaire. Il ne porte pas sur les fonctionnaires de la catégorie des services généraux.

2. La définition de « pays en développement » retenue dans le présent rapport est celle qui est utilisée par la Division de la statistique du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU dans son rapport intitulé « Situation et perspectives de l'économie mondiale ».

3. Les principes directeurs régissant le recrutement sont énoncés à l'article VII.D du Statut de l'Agence : « La considération dominante dans le recrutement et l'emploi [...] du personnel doit être d'assurer à l'Agence les services de fonctionnaires possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence technique et d'intégrité. Sous réserve de cette considération, il est dûment tenu compte des contributions des membres à l'Agence et de l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible ». Les résolutions de la Conférence générale ont également appelé à accroître la représentation des femmes au Secrétariat.

B. Objectifs

4. Dans la section A de la résolution GC(61)/RES/15, la Conférence générale priait le Directeur général, entre autres, de « continuer d'assurer à l'Agence les services de fonctionnaires possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence technique et d'intégrité, et de redoubler d'efforts pour accroître en conséquence le nombre des fonctionnaires venant de pays en développement et des autres États Membres non représentés ou sous-représentés au Secrétariat de l'Agence, en particulier aux postes de responsabilité et de décision ainsi qu'aux postes d'administrateur exigeant des compétences spécifiques ». La résolution invitait en outre « les États Membres à continuer d'encourager des candidats ayant les qualifications voulues à se présenter aux postes vacants du Secrétariat de l'Agence » et priait le Directeur général de « renforcer, dans la limite des ressources disponibles, les efforts de recrutement

dans les États Membres, en particulier dans les pays en développement ». Elle priait également le Directeur général de « continuer à veiller à ce que le recours à des consultants ne donne pas lieu à un conflit d'intérêt et ne procure pas un avantage commercial. »

C. Mesures prises par le Secrétariat

5. La direction a régulièrement examiné la mise en œuvre de la section A de la résolution GC(61)/RES/15 et a vérifié chaque nomination pour s'assurer qu'elle cadrerait avec la politique en vigueur consistant à accorder une attention particulière aux candidats venant d'États Membres en développement et autres États Membres non représentés ou sous-représentés.

C.1. Efforts visant à attirer de jeunes talents

6. Douze États Membres ont conclu des arrangements avec l'Agence pour l'envoi d'administrateurs auxiliaires. Les États Membres ont financé les services de 66 administrateurs auxiliaires pendant la période considérée (contre 53 au cours de la période précédente). Le Secrétariat poursuit les discussions avec d'autres États Membres en vue d'établir des arrangements analogues.

7. Le programme de stages du Secrétariat s'est poursuivi pendant la période à l'examen : 325 personnes y ont participé (contre 394 pendant la période précédente). Le pourcentage de stagiaires venant d'États Membres en développement a augmenté, passant de 36,5 % à 37,8 %, de même que celui de femmes stagiaires, qui est passé de 56,9 % à 60,0 %.

C.2. Mesures d'information active

8. Des listes prévisionnelles des possibilités d'emploi et des postes susceptibles de devenir vacants au Secrétariat au cours des deux années suivantes, qui décrivent sommairement les qualifications exigées pour ces postes, continuent d'être communiquées régulièrement aux États Membres.

9. Au cours de la période considérée, diverses réunions ont été organisées avec des États Membres en vue de répertorier les obstacles potentiels au recrutement de candidats qualifiés de chacun de ces États Membres. La base de données sur les sources de recrutement a été continuellement mise à jour.

10. Le Secrétariat a continué d'améliorer son programme d'acquisition de nouveaux talents lancé en 2014. Dans le cadre de ce programme, une stratégie proactive d'information et de recherche de candidats a été menée pour renforcer la visibilité et l'attrait des postes vacants du Secrétariat auprès de candidats qualifiés du monde entier et élargir la diversité des candidatures. Les divers outils disponibles comprennent l'utilisation des réseaux sociaux, des campagnes de communication ciblant des professions hautement spécialisées dans des domaines où l'on recrute difficilement, l'établissement de relations avec des parties prenantes internes et externes et le recours aux webinaires de recrutement pour promouvoir l'Agence en tant qu'employeur de choix. En 2019, l'Agence a commencé à examiner les bases de données des plateformes de candidats potentiels et à évaluer l'efficacité de chacune de ces plateformes. Elle continue de repérer de nouvelles plateformes d'information active, de nouvelles organisations professionnelles et de nouveaux partenariats de recrutement qui lui permettront d'être plus à même d'atteindre le public ciblé.

11. En 2019, l'Agence a commencé à élaborer, avec des responsables de recrutements, des stratégies d'information active visant à aligner les mesures prises dans ce domaine sur les besoins du département recruteur. Elle a en outre renforcé sa présence sur les médias sociaux pour appuyer ses mesures d'information active dans le domaine du recrutement.

12. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a entrepris dans huit États Membres des missions de recrutement, au cours desquelles une formation théorique et pratique sur la procédure de recrutement a été dispensée et des informations sur les conditions de travail et d'autres thèmes connexes ont été fournies. Compte tenu du caractère limité des ressources disponibles, ces missions continuent d'être organisées sur invitation et avec le parrainage financier d'un État Membre ou dans le cadre d'une réunion parrainée par l'Agence. Afin de compléter les missions de recrutement et de toucher un public plus large de candidats potentiels, le Secrétariat a continué d'organiser régulièrement des webinaires sur de nombreux thèmes susceptibles d'intéresser les candidats, notamment la préparation d'une candidature à l'AIEA, l'entretien vidéo et la préparation d'un entretien axé sur les compétences. Ces présentations ont attiré 1613 participants issus de 129 États Membres en 2018.

13. Le Secrétariat a lancé, fin 2017, un courriel mensuel d'information encourageant les destinataires à s'inscrire aux webinaires du mois et comportant une liste des postes vacants. Le nombre d'inscrits augmente, ce qui a contribué aux efforts déployés par l'Agence pour diffuser à un public plus large les avis de vacances de poste.

14. Le Secrétariat a continué de faire des exposés lors de réunions parrainées par l'Agence au Centre international de Vienne ou à l'occasion d'autres conférences organisées localement. Il a également ciblé un public plus jeune par une présence à des manifestations de recrutement organisées dans des universités, des instituts d'enseignement universitaire supérieur spécialisé ou des établissements scolaires.

C.3. Faits nouveaux depuis 2017

15. Le Secrétariat utilise un système de candidature en ligne pour les vacances de postes publiées. Au total, 40 754 candidatures complètes ont été soumises dans le système au cours de la période considérée. Au cours de cette même période, le Secrétariat a reçu en moyenne 101 candidatures pour chaque avis de vacance de poste de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, dont 45,5% en provenance de pays en développement, contre 39,8 % pour la période précédente.

16. Le Secrétariat poursuit ses efforts pour réduire le temps nécessaire au recrutement en optimisant son processus automatisé de recrutement et de sélection et en renforçant la planification de la main d'œuvre.

17. Au cours de la période considérée, le Secrétariat a poursuivi ses efforts pour renforcer la mobilité interne des fonctionnaires et procédé à 25 réaffectations temporaires pour l'organisation des carrières dans la catégorie des administrateurs.

D. Données statistiques

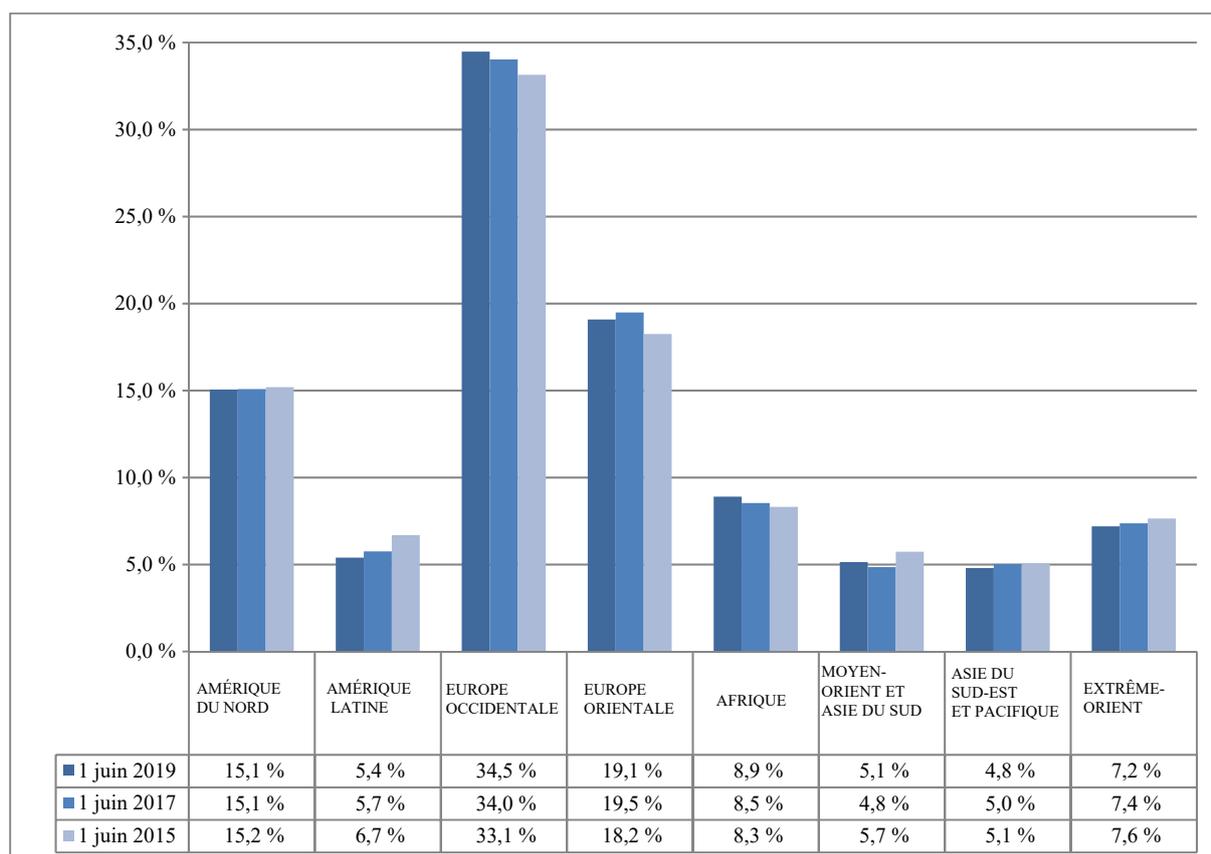
18. Le nombre total de postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur inscrits au tableau des effectifs au 1^{er} juin 2019 était de 1347, dont 178 postes vacants (au 1^{er} juin 2017, ces chiffres s'établissaient respectivement à 1331 et 217).

D.1. Représentation des États Membres au Secrétariat

19. Le nombre des États Membres de l'Agence est passé de 168 à 171 pendant la période considérée et le nombre de ceux qui étaient représentés dans les postes inscrits au tableau des effectifs était de 105 (contre 104 en juin 2017).

20. Au 1^{er} juin 2019, l'Europe occidentale représentait 34,5 % des États Membres, l'Europe orientale 19,1 %, l'Amérique du Nord 15,1 %, l'Afrique 8,9 %, l'Extrême-Orient 7,2 %, l'Amérique latine et les Caraïbes 5,4 %, l'Asie du Sud-Est et du Pacifique 4,8 % et le Moyen-Orient et l'Asie du Sud 5,1 %.

Pourcentage d'administrateurs et de fonctionnaires de rang supérieur par région géographique



D.2. Fonctionnaires venant d'États Membres en développement

21. Le nombre de fonctionnaires d'États Membres en développement a augmenté pendant la période considérée, passant de 317 à 336, le taux global de représentation s'établissant ainsi à 28,7 % (contre 28,5 % au 1^{er} juin 2017).

22. Au cours de la période considérée, l'Agence a reçu des candidatures provenant de 164 des 171 États Membres et de 109 des 112 États Membres en développement. Toutefois, environ 90 % de l'ensemble des candidatures des États Membres en développement émanaient de 51 pays.

D.3. Fonctionnaires venant d'États Membres non représentés ou sous-représentés

23. Conformément à la section A de la résolution GC(61)/RES/15, le Secrétariat a analysé les régions géographiques qui sont sous-représentées et le nombre de postes qui leur manquent pour atteindre un niveau correspondant à leur contribution au budget ordinaire. L'Extrême-Orient est la seule région sous-représentée, avec 26 postes manquants.

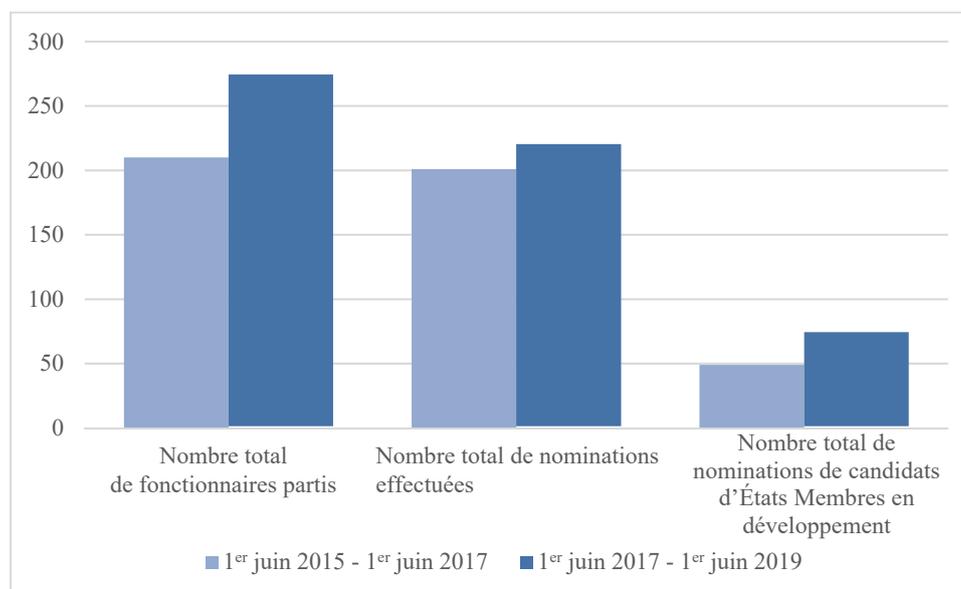
24. Les ressortissants d'États Membres non représentés ou sous-représentés ont constitué 17,1 % (soit 6947 candidatures) du nombre de candidatures externes reçues (contre 15,6 %, ou 6302 candidatures, au cours de la précédente période considérée), 22,3 % (soit 156 candidatures) de celui des candidats externes très qualifiés (contre 17 %, ou 88 candidatures, précédemment) et 12,8 % (soit 28 candidatures) de celui des candidats sélectionnés.

D.4. Nouvelles nominations

25. Pendant la période considérée, 219 personnes ont été nommées à des postes inscrits au tableau des effectifs et 273 ont quitté le Secrétariat. Parmi les personnes nommées, 73 (33,3 % du total, contre 24,4 % en 2017) venaient d'États Membres en développement et 79 étaient des femmes.

26. Pendant la période considérée, 8 hauts fonctionnaires ont quitté le Secrétariat et 10 ont été nommés. Au 1^{er} juin 2019, 18 hauts fonctionnaires venaient d'États Membres en développement, ce qui représente 38,3 % de l'ensemble des hauts fonctionnaires (contre 20 hauts fonctionnaires, soit 38,5 %, au 1^{er} juin 2017).

Nouvelles nominations



D.5. Prévisions en ce qui concerne les départs

27. Le 1^{er} juin 2019, 1 169 administrateurs étaient inscrits au tableau des effectifs du Secrétariat. Au cours des sept prochaines années, 320 quitteront le Secrétariat car ils auront atteint l'âge de la retraite (279) ou sont titulaires d'un contrat à durée déterminée final (41).

28. Sur les 1 169 administrateurs occupant actuellement des postes inscrits au tableau des effectifs, 48, dont 12 travaillant dans le Département des garanties, atteindront l'âge de la retraite entre 2019 et 2021. Pendant les deux prochaines années, trois États Membres verront 50 % ou plus de leurs ressortissants actuellement en poste quitter le Secrétariat pour partir à la retraite, tandis que quatre autres verront entre 25 et 50 % de leurs ressortissants partir pour la même raison.

E. Consultants

29. Les consultants ne sont pas des fonctionnaires du Secrétariat et sont engagés pour aider ces derniers pendant une période limitée, généralement en contribuant par leur savoir-faire, leurs compétences ou leurs connaissances à l'exécution d'une tâche particulière ou d'un travail à caractère professionnel ayant une échéance définie. Ils sont engagés à titre personnel et ne sont pas les représentants d'établissements ou de sociétés. Ils s'acquittent de tâches précises, bien définies, qui aboutissent à un résultat préétabli ou qui revêtent un caractère consultatif. Le Secrétariat dispose d'une base de données pour enregistrer leurs activités, leurs réalisations et leur performance au travail.

30. Le recours sélectif aux services de consultants a considérablement aidé l'Agence à exécuter son programme. Les consultants apportent à un coût raisonnable un savoir-faire essentiel et sont souvent disponibles dans les délais les plus brefs, ce qui permet d'obtenir les résultats recherchés dans le cadre des projets.

31. Le Secrétariat fait tout son possible pour que la diversité soit prise en compte dans la sélection des consultants. Le 1^{er} juin 2017, il y avait 41 consultants de pays en développement sur un total de 128. Le 1^{er} juin 2019, il y en avait 67 sur un total de 250. Par rapport à la première année de la période biennale 2016-2017, les dépenses au titre des services de consultants financés par le budget ordinaire ont augmenté de 5,1 %.

32. Depuis sa création en 2018, le bureau de déontologie a lancé plusieurs initiatives de sensibilisation, notamment sur le thème du conflit d'intérêts. Il a par ailleurs collaboré avec d'autres unités à l'élaboration de procédures améliorées concernant la divulgation d'informations et la résolution de conflits d'intérêts potentiels lors du recrutement de fonctionnaires. Dans le cas des consultants, lorsqu'un conflit d'intérêts potentiel est mis en évidence dans le processus de sélection, les responsables sont encouragés à solliciter l'avis indépendant du bureau de déontologie ; plusieurs d'entre eux l'ont déjà fait. Avec l'appui du bureau de déontologie, le Secrétariat examinera les modalités contractuelles et le processus de sélection des consultants et réfléchira aux améliorations qu'il pourra apporter afin de régler les problèmes liés aux conflits d'intérêts ou à l'avantage commercial.

F. Prochaines étapes

33. Le Secrétariat continue de rencontrer des difficultés dans le recrutement des fonctionnaires, particulièrement dans les domaines scientifiques et techniques. Il doit se tourner vers les États Membres pour qu'ils l'aident à trouver des candidats qualifiés provenant du plus grand nombre de pays possible et a besoin de leur participation active et de leur soutien financier pour mettre en œuvre ses mesures d'information active. Ce n'est que grâce à des efforts concertés avec les États Membres qu'il peut disposer, en nombre suffisant, de fonctionnaires possédant les plus hautes qualités de compétence technique, d'encadrement et d'intégrité.

Annexe 1

**Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur occupant des postes inscrits au
tableau des effectifs, par nationalité
au 1^{er} juin 2019**

Nationalité	DGA	SDG	D2	D1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Effectif total
Afrique du Sud				1	5	5	8			19
Albanie						1				1
Algérie					3		2	1		6
Allemagne				3	16	15	5			39
Argentine				1	1	4	1			7
Arménie						4		1		5
Australie				2	6	12	9	1		30
Autriche					2	11	18	10		41
Azerbaïdjan					1					1
Bangladesh						2	1			3
Bélarus				1	1	3	1	1	1	8
Belgique					6	4	4			14
Bosnie-Herzégovine						4	3	3		10
Brésil				2	4	5	3			14
Bulgarie					1	6	5	1		13
Burkina Faso						1				1
Cambodge							1			1
Cameroun					2	1				3
Canada				2	12	15	15	1		45
Chili							2			2
Chine	1			1	8	6	10	1		27
Colombie					1	2	2			5
Corée, République de				1	3	13	6		1	24
Costa Rica					1					1
Côte d'Ivoire						1	1			2
Croatie						5	3	2		10
Cuba					2	7	3			12
Danemark						1				1
Égypte				1	2	3	4	1		11
Équateur					1		1			2
Espagne	1				8	13	11	2		35
Estonie						1				1
États-Unis d'Amérique	1		1	5	39	51	32	2		131
Éthiopie					1	5	1			7
Fédération de Russie	1			1	7	16	20	3		48
Finlande					5	3	1			9
France			1	2	22	26	26	1		78

Nationalité	DGA	SDG	D2	D1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Effectif total
Géorgie								1		1
Ghana						2	1			3
Grèce						5	3	1		9
Guatemala						1				1
Hongrie					4	8	10		1	23
Inde				1	1	8	7	6	1	24
Indonésie						5	4	1		10
Iran, République islamique d'						2	1			3
Iraq								1		1
Irlande				2	4	7	1			14
Israël						1				1
Italie	1				8	14	11	3		37
Jamaïque							1			1
Japon			1	1	3	6	3	1		15
Jordanie					1	4	1			6
Kazakhstan						2	1			3
Kenya				1		1	3		1	6
Lesotho							1			1
Lettonie						1		1		2
Liban					1		3			4
Libye					1					1
Lituanie					3	3				6
Macédoine du Nord					1	2	2	1		6
Malaisie				1	2	2	2			7
Malawi							1			1
Malte						1				1
Maroc	1				2	2				5
Maurice					1	1				2
Mexique			1	1	1	5	2			10
Mongolie						1	2			3
Myanmar							2			2
Namibie						1				1
Népal							1			1
Nigeria					1	3	3			7
Norvège							1	1		2
Ouganda						3	3			6
Ouzbékistan						1	1			2
Pakistan					3	3	1	2		9
Pays-Bas					3	1	3			7
Pérou					2		1			3
Philippines				1		1	6	2		10
Pologne					1	3	5	1		10
Portugal					1	4	2	1		8

Nationalité	DGA	SDG	D2	D1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Effectif total
République arabe syrienne					2	1		2		5
République de Moldova						2				2
République dominicaine				1		1	1			3
République tchèque					2	3	5	1		11
République-Unie de Tanzanie							1			1
Roumanie		1			5	6	4	1		17
Royaume-Uni			1	1	27	29	17	3	1	79
Sainte-Lucie							1			1
Sénégal						1				1
Serbie					1	3	2	2		8
Singapour						2				2
Slovaquie					4	4	5	1	1	15
Slovénie						5	1			6
Soudan				1	1	2	3			7
Sri Lanka				1		1				2
Suède					6	3	2			11
Suisse				1	1	2				4
Thaïlande						2	1	1	1	5
Tunisie					1	2	3	1		7
Turquie					2	7	4	1		14
Ukraine					2	7	5			14
Uruguay						1				1
Viet Nam						2	2			4
Yémen					1					1
Zambie						1				1
Zimbabwe						3	2			5
Effectif total	6	1	5	36	259	440	347	67	8	1169

**Consultants employés au titre d'un contrat de louage de services, par nationalité
au 1^{er} juin 2019**

Nationalité	Femmes	Hommes	Total
Afrique du Sud		1	1
Albanie	1	3	4
Algérie		1	1
Allemagne	1	8	9
Antigua-et-Barbuda	1		1
Argentine		2	2
Australie	1	4	5
Autriche	10	11	21
Azerbaïdjan	1		1
Belgique	1	4	5
Bosnie-Herzégovine		2	2
Brésil	2		2
Bulgarie	1	1	2
Burkina Faso		2	2
Canada	2	7	9
Chili	1		1
Chine	1	1	2
Colombie	3	3	6
Corée, République de		2	2
Costa Rica	1		1
Croatie	1		1
Cuba	1	4	5
Espagne	2	4	6
États-Unis d'Amérique	6	16	22
Éthiopie		1	1
Fédération de Russie	3	11	14
France	1	11	12
Géorgie		1	1
Grèce	4	1	5
Hongrie		3	3
Inde	2	5	7
Indonésie		1	1
Iran, République islamique d'		2	2
Iraq	1		1
Irlande		1	1
Italie	1	5	6
Japon		5	5
Kenya	1		1
Lituanie		1	1
Macédoine du Nord	1		1

Nationalité	Femmes	Hommes	Total
Malaisie	1		1
Maroc		1	1
Mexique	2	3	5
Mongolie		1	1
Ouzbékistan		1	1
Pakistan		7	7
Panama		1	1
Pays-Bas	2	1	3
Pérou		1	1
Philippines	1	1	2
Pologne	2	1	3
République de Moldova	1		1
République tchèque	1	2	3
Roumanie	2		2
Royaume-Uni	2	15	17
Sénégal		1	1
Serbie	1	2	3
Sierra Leone	1		1
Slovaquie	1		1
Suède	3	4	7
Suisse		2	2
Thaïlande	1		1
Tunisie	1		1
Turquie	1	1	2
Ukraine	1	3	4
Uruguay		1	1
Venezuela, République bolivarienne du	2		2
Total	77	173	250